



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Appelés

Question écrite n° 6464

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le Premier ministre de lui préciser l'état actuel des travaux et les perspectives de publication du rapport confié à une mission sur « les questions liées aux formes civiles du service national ». Cette mission avait été créée le 1er juillet 1993 sur les suggestions du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, dans la perspective de créer, dans le cadre de la conscription, une « garde nationale » tendant à assurer la sécurité, notamment dans certains quartiers ou, selon l'actuel responsable de la mission, « il n'y a plus les moyens de faire appliquer la loi de la République » (1er juillet 1993).

Texte de la réponse

Le Premier ministre a nommé M. Alain Marsaud, député de la Haute-Vienne, parlementaire en mission pour étudier les questions liées aux formes civiles du service national. Cette mission se déroule parallèlement aux travaux de la commission du livre blanc et doit apporter un éclairage particulier sur ces problèmes : celui d'un élu local. M. Alain Marsaud se tient informé des travaux de la commission ; il remettra son rapport au mois de février prochain. Si, a priori, le développement du service civil semble pouvoir contribuer à améliorer la sécurité dans les quartiers défavorisés, on ne peut préjuger des recommandations qui seront faites par M. Marsaud, et en particulier des modalités d'exécution du service civil qui pourraient être préconisées.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6464

Rubrique : Service national

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 1993, page 3382

Réponse publiée le : 15 novembre 1993, page 4017